

Madame, monsieur,

J'ai pris connaissance des axes envisagés pour le nouveau règlement local de publicité.

Je vous écris pour vous exprimer mon rejet face à un développement de panneaux publicitaires numériques, énergivores et dangereux car ils aimantent fatalement l'attention des automobilistes, au détriment de la sécurité routière, particulièrement envers les piétons et les cyclistes.

Ces panneaux numériques ne doivent pas se multiplier, et il est évident qu'il ne faut pas les allumer toute la nuit, de même que les vitrines et enseignes des magasins, notamment en périphérie des villes. Ces multiples sources lumineuses sont en outre néfastes pour la faune nocturne.

Je souhaite par ailleurs l'arrêt des installations de nouveaux grands panneaux d'affichage publicitaire, et un espace public plus libre de sollicitations publicitaires, sources de pollution visuelle.

Vous remerciant pour votre attention,

Cordialement

Ingrid Proust  
Tours nord